

République Française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

## COMMUNE DE MIRABEAU

**Extrait du Procès Verbal  
des Délibérations du Conseil Municipal  
du 19 septembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le dix-neuf septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MIRABEAU était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Hugo DECROIX, Maire.

Etaient présents: Monsieur Hugo DECROIX, Madame Irène CAMACHO, Monsieur Albert NALIN, Monsieur Christian FLAMARION, Monsieur Noël BARATHON, Madame Karine DEBRAY, Madame Chantal BRUNI, Monsieur Alexis DANAUS, Monsieur André MEYER, Monsieur Alain FASSINO, Monsieur Jérôme MARTINEZ, Madame Cécile DUBAR, Madame Marie-Françoise DOMENGE

Absents: Monsieur Jérémy CHIAPELLO

Absents excusés:

Représentés :

**D\_019\_2022****OBJET : Décisions modificatives au budget communal 2022**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
60612	Energie - Electricité	2000.00	
60621	Combustibles	2500.00	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	-2000.00	
6247	Transports collectifs	-3000.00	
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	500.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2113 - 202003	Terrains aménagés autres que voirie	1300.00	
2113 - 202201	Terrains aménagés autres que voirie	-1300.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

Vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

**par vote:**

**pour: 13**

**contre: 0**

**Abstention: 0**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus

Pour extrait conforme

Le Maire,  
Hugo DECROIX

